



Union nationale des Syndicats des Salariés des Foyers et Services pour Jeunes Travailleurs

Montreuil, le 16 décembre 2017.

COMMUNIQUE & COMPTE RENDU DES COMMISSIONS PARITAIRES

Camarades,

C'est de façon solennelle que je m'adresse à vous pour vous communiquer les dernières actualités au sujet des commissions paritaires qui ont eu lieu cette semaine (*CPNEF, CPNP et bien sûr la CPNN*).

Solennellement parce que les enjeux sont importants voir graves !

Nous avons pu le constater cette semaine lors des commissions paritaires, et notamment celle de la CPNN où l'*Accord sur la double valeur du point* était à l'ordre du jour.

Nous avons pu voir le vrai visage du syndicat patronal, le **CNEA** (*Conseil National des Employeurs d'Avenir*), et percevoir « l'Avenir » qu'il nous propose, notamment avec des salaires qui augmenteront encore moins qu'auparavant !

Nous avons pu distinguer « les nouvelles forces en présence » autour de ces négociations, depuis la nouvelle répartition de la représentativité.

La CFDT, qui n'est plus à présenter, et qui a au moins le mérite de ne plus nous surprendre et de continuer « à manger dans la même gamelle du patronat les restes que celui-ci veut bien lui laisser » ...

CFDT, représentée dans notre branche par M. HOUBLOUP, lequel ne pense qu'à remplir son agenda de commissions, sous-commissions, réunions de « copil », et j'en passe, et pas pour des meilleurs ! Tout ceci afin de vérifier s'il ne manque pas des virgules et des points sur tous les dossiers ouverts par ces dites commissions ! ...

Mais on ne peut pas lui en vouloir, ce sont là les rôles et missions de la CFDT.

FO, syndicat en voie d'extinction dans notre branche, et qui reprend dorénavant le rôle et le relai de la CFTC et de la CFE-CGC aujourd'hui disparus, c'est-à-dire « essayer d'exister entre la CFDT et la CGT » et nouer des alliances au gré du vent, et surtout tant que cela peut les porter ! « Force » est de constater qu'aujourd'hui le radeau FO s'accroche à la péniche CFDT !

FO, représentée par M. LANGLOIS, marin d'expérience qui ne rechigne pas à naviguer en eau trouble, et adepte aussi des multi-réunions à vocation correctrice.

Mais on ne peut pas lui en vouloir non plus, puisque aujourd'hui FO a démontré, entre les lois EL KHOMRI et les ordonnances MACRON, sa capacité à changer de bord très rapidement et ceci juste afin d'exister !



Union nationale des Syndicats des Salariés des Foyers et Services pour Jeunes Travailleurs

Malheureusement, ces gens-là ont la lourde responsabilité de la signature d'accords qui vont influencer sur la vie salariale de milliers de personnes, avec des répercussions réelles et bien sûr négatives.

Les enjeux politiques sont immenses et nos pouvoirs d'influence sur les décisions sont mis à mal.

Nous devons construire et organiser la riposte contre le CNEA !

Nous devons revoir nos modes d'actions et nos postures en Commissions Paritaires.

Nous devons chercher, créer et proposer une alternative juridique à nos syndiqués contre ces décisions de branche.

Les accords EN entreprise - en utilisant les ordonnances Macron - pourraient être une piste que nous devons travailler avec l'aide de notre Fédération.

Une nouvelle Lutte commence mes chers camarades !

Le CNEA a commencé son détricotage de la Convention Collective, et par la même occasion le démantèlement de notre branche.

Il entame aujourd'hui la complication de tout le système de calcul du salaire et met en place une nouvelle politique de rémunération à deux vitesses, axée sur la précarité et l'austérité, avec la bienveillance de la CFDT et sans aucun doute de FO.

Le Bureau National de l'UNSCGTFJT a prévu de se réunir le Mardi 16 janvier 2017 à Montreuil.

Je souhaite que cette réunion soit élargie aux membres de la CE souhaitant participer à ce Bureau Politique et à ces travaux, et en parallèle préparer la **Commission Exécutive prévue le 31 janvier 2017**.

Je souhaite que notre camarade membre de la CE Jean-Yves RICHARD de Rennes participe à ce Bureau : En effet, deux représentants - l'un FO et l'autre CFDT - qui siègent en commissions paritaires sont de son Association : il est impératif que nous construisions une stratégie visant à dénoncer les pratiques de leurs organisations syndicales et à les mettre devant leurs faits accomplis.

J'invite aussi tous les membres de la CE qui ont fait partie du BN ces dernières années afin d'amener leurs expertises.

N'hésitez pas à nous faire part de votre demande de participation aux travaux du 16 janvier prochain.



Commissions Paritaires

CPNEF & CPNP

Les commissions paritaires Formation et Prévoyance Santé ont eu lieu ce Lundi 11 janvier.

A l'ordre du jour bien sûr les calendriers 2018, moment privilégié pour démontrer que chacun est un vrai « homme ou femme d'affaire » car il faut passer à peu près une bonne demi-heure pour trouver des dates pour chacun d'entre eux car les agendas de certains sont des agendas « diplomatiques ».

Heureusement que l'année a 365 jours.

CPNEF

L'UNS CGT FJT a re-déclaré lors de cette réunion sa position Conférale contre les ordonnances MACRON et **la réforme touchant le CIF.**

En effet, rappelons que dans le projet de réforme sur la formation professionnelle présenté le 15 novembre, le Gouvernement veut supprimer le CIF pour le fondre avec le compte personnel de formation (CPF) qui ne permet d'accéder, de sa propre initiative, qu'à des formations courtes (150 heures) et en dehors du temps de travail.

Le CNEA, le 14 novembre dernier avait lui essayé de revenir sur les accords de branches considérant que les fonds conventionnels de branche ne devaient pas financer l'abondement du CIF, ce qui est le cas actuellement.

Cela avait provoqué dans la foulée, sous notre impulsion, une interruption de séance et l'établissement d'un communiqué Intersyndical CONTRE CETTE POSITION DU CNEA. (Ce communiqué est visible sur notre site).

Le CNEA a revu sa position.

Cela étant, l'UNSCGTFJT va plus loin, mais malheureusement elle est la seule à porter cette revendication.

Le CIF est un droit exceptionnel.

C'est l'unique moyen de partir en formation de longue durée (jusqu'à 1200 heures) :

- A La seule initiative du salarié ;
- Pendant le temps de travail ;
- En gardant son salaire ;
- En ayant la garantie de retrouver son poste à l'issue de la formation.



Union nationale des Syndicats des Salariés des Foyers et Services pour Jeunes Travailleurs

Il permet de réaliser un projet vraiment personnel **même s'il ne correspond ni à son emploi actuel, ni à l'activité de son entreprise. L'employeur n'a rien à dire sur le choix et le contenu de la formation.**

Nous déclarons que l'abondement du CIF sur les fonds conventionnels doit se faire aussi pour les formations qui ne sont pas uniquement en lien avec les emplois de la branche.

CPNP

Commission qui n'a rien amené de nouveau : on voit les limites d'HUMANIS et de MUTEX, et à un an du nouvel appel d'offre concernant la Prévoyance/Santé, les chantiers mis en place se poursuivront, notamment avec VICARIANCE.

CPNN du 14/12/2017

« La commission qui fâche. ».

Après s'être arrangés « entre amis » sur la distribution des différentes Présidences et gestions de commissions, se distribuant de manières stratégiques leurs choix initiaux, sous couvert d'un CNEA bienveillant, **FO et CFDT, qui avaient posé certaines conditions à leur validation du projet d'accord sur la double valeur du point, ont bien sûr obtenu ce qu'ils attendaient.**

Projets d'Avenants présentés en séance.

- **Avenant N°44**
Modifiant les dispositions relatives à la commission paritaire nationale de négociation et à la CPNICV.
- **Avenant de prorogation de l'accord n°12 relatif à la sécurisation de l'emploi et au temps partiel**
- **Avenant Relatif à la rémunération liée à l'expérience professionnelle**
L'Article 16.5 de la CCN « Points d'Ancienneté » est remplacé par :
Article 16.5 – « Expérience professionnelle »
- **Avenant N°46 Relatif à la rémunération (double valeur du point).**
- **Avenant n° XX du 14 Décembre 2017 RELATIF A LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Après un « jeu stratégique » du CNEA (une baisse grossière de tous les paliers d'ancienneté, donnant ainsi un os à défendre aux vaillants représentants FO et CFDT, et occasionnant une suspension de séance) emmené par M. David CLUZEAU, tout feu tout flamme, et n'arrétant pas d'envoyer « des piques » et des provocations à l'encontre de la CGT.



Union nationale des Syndicats des Salariés des Foyers et Services pour Jeunes Travailleurs

Ce M. CLUZEAU se permettant même de rétorquer en boutade, lors de l'intervention de notre camarade Cédric qui pointait justement les « Ordonnances » du CNEA en relatant le fait que les Associations n'étaient nullement informées du projet de double valeur du point, et que son propre Directeur avait qualifié cela de « DANGEREUX » :

« - Votre Directeur doit prendre une carte à la CGT ! »

Nous avons assisté à une mascarade de négociation, les dés étant pipés d'avance, FO nous confirmant qu'il ne nous suivrait pas sur notre blocage.

Les différents avenants doivent être présentés à la signature début janvier pour certains, celui sur la double valeur du point devrait être effectif début février.

Cette séance du 14 c'est terminé dans un climat assez électrique, nous avons décidé de laisser travailler ces messieurs et ils l'ont bien compris.

Nous donnons rendez-vous à tous les camarades qui souhaitent travailler sur notre riposte, le Mardi 16 Janvier.

Nous avons à disposition les différents projets d'avenants cités ci-dessus, n'hésitez à les demander pour ceux qui désirent y travailler.

Bien Fraternellement à tous.

Pour l'UNSCGTFJT
Le Secrétaire Général
Nadre TLEMCANI